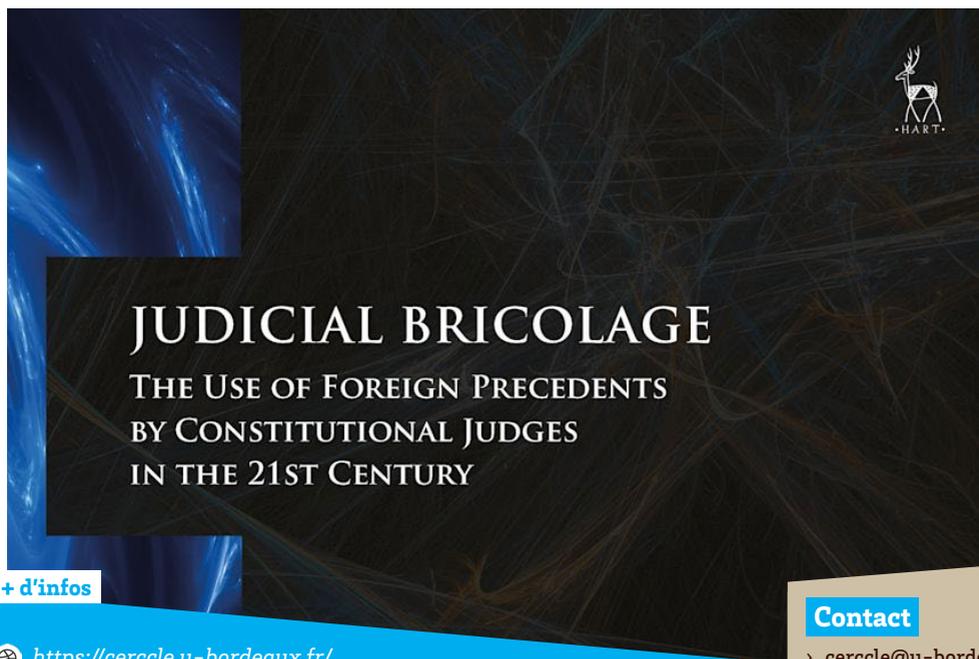


# Autour de Judicial Bricolage : Fabrication et résultats d'une recherche comparative internationale

**Mardi 03 juin 2025**

Amphithéâtre Ellul – Pôle Juridique et Judiciaire

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux – université de Bordeaux



+ d'infos

Contact

> cerccle@u-bordeaux.fr

 <https://cerccle.u-bordeaux.fr/>

 @cerccle

 CERCCLÉ Université de Bordeaux



mardi 03 juin 2025

**Sous le haut patronage de la société ICON France**

13h30 **Mots de bienvenus du directeur du CERCCLÉ, Fabrice Hourquebie**

*Sous la présidence de* : Carolina Cerda-Guzmann, CERCCLÉ

13h40 **10 ANS APRÈS : QUELS CHANGEMENTS ENTRE LES 1<sup>ÈRE</sup> ET 2<sup>NDE</sup> ÉDITIONS ?**

Marie-Claire Ponthoreau, co-éditrice de Judicial Bricolage

---

14h00 **1<sup>ÈRE</sup> TABLE-RONDE : RÉALISER UNE RECHERCHE DE DROIT COMPARÉ AUJOURD'HUI**

---

Anna Maria Lecis, Science Po Bordeaux  
Alexis Le Quinio, université de Limoges  
Nicoletta Perlo, université de Bourgogne  
Antonin Vergnes, université de Bordeaux

*Discutante* : Marie Gren, université Paris I

› **La recherche collective**  
› **La langue de la recherche**

16h00 Pause café

---

16h30 **2<sup>ÈME</sup> TABLE-RONDE : RÉSULTATS DE LA RECHERCHE**

---

Anna Maria Lecis, Science Po Bordeaux  
Alexis Le Quinio, université de Limoges  
Nicoletta Perlo, université de Bourgogne  
Antonin Vergnes, université de Bordeaux

*Discutante* : Eleonora Bottini, université de Caen

› **La thèse du dialogue entre les cours**  
› **La thèse de la concurrence entre les cours**

*Cet ouvrage constitue une contribution unique aux études juridiques comparées, en présentant les résultats d'une recherche empirique sur l'utilisation des précédents étrangers dans l'interprétation constitutionnelle dans 31 juridictions à travers le monde. Il élargit et actualise l'ouvrage précédent intitulé The Use of Foreign Precedents by Constitutional Judges, édité par Tania Groppi et Marie-Claire Ponthoreau et publié en 2013 comme premier volume de la série Hart Studies in Comparative Public Law.*

*Cette nouvelle recherche, couvrant des pays de tous les continents, avec une attention particulière portée à certaines juridictions émergentes du Sud global, confirme que la pratique du recours explicite aux précédents étrangers reste limitée, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Le dialogue entre juges n'existe que dans les juridictions de common law et, même dans ces cas, le « bricolage » est beaucoup plus courant que le « comparatisme judiciaire ». Depuis la précédente édition, cette pratique a*

*accompagné de nouvelles évolutions du droit constitutionnel, telles que : l'érosion et le recul démocratique ; l'émergence de mouvements populistes ; le rôle croissant des juridictions régionales de protection des droits de l'homme, qui ont souvent éclipsé les sources étrangères et, en particulier, la fin d'une vision globale du constitutionnalisme.*

*L'ouvrage, qui propose une analyse à la fois quantitative et qualitative, appuyée par des tableaux et des données, offre un aperçu plus complet de l'état de l'art en matière de recours aux précédents étrangers dans cette nouvelle époque marquée par de nombreux défis.*

# Venir au Pôle Juridique et Judiciaire de Bordeaux

Arrêt Hôtel de Ville, Tram A et B

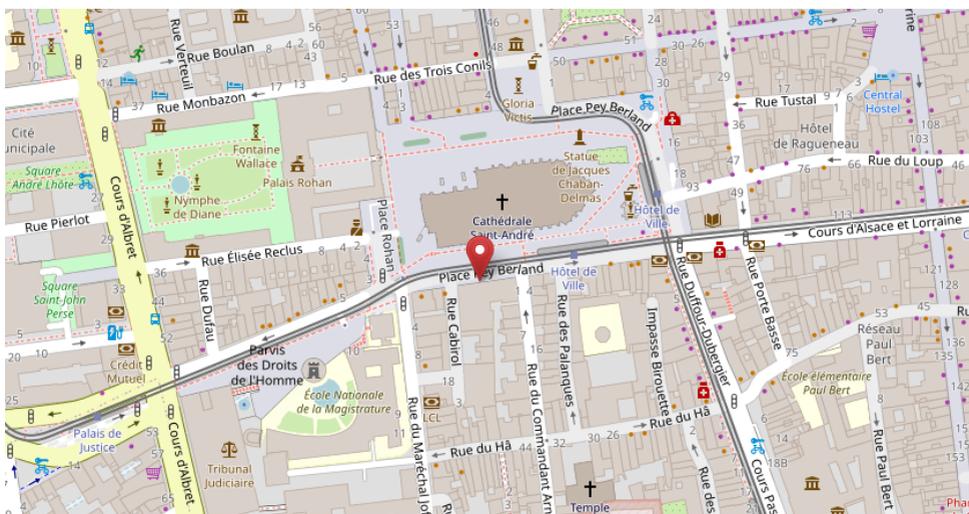
## Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean (20 min environ)

Prendre le tram C (direction «Gare de Blanquefort» ou «Parc des expositions de Bordeaux») ou le tram D (direction «Eysines Cantinolle») jusqu'à l'arrêt «Porte de Bourgogne» puis le tram A (direction «Le Haillan Rostand») et descendre à l'arrêt «Hôtel de ville».

## Depuis le campus de Talence (20 min environ)

Prendre le tram B (direction «Berges de la Garonne» ou «Claveau») et descendre à l'arrêt «Hôtel de ville».

Infos complémentaires sur le site de la TBM : [www.infotbm.com](http://www.infotbm.com)



**CERCCLÉ** | Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État / université de **BORDEAUX**

+ d'infos

 <https://cercclle.u-bordeaux.fr/>

 @cercclle

 CERCCLÉ Université de Bordeaux



**INSTITUT CAENNAIS  
DE RECHERCHE JURIDIQUE**